

tonies et les puissances étrangères, et bien d'autres documents analogues que votre département et ceux de Messieurs vos collègues mettront si libéralement à sa disposition; elle reçoit, par abonnements, le *Moniteur officiel du commerce* et les principales publications commerciales, géographiques, économiques et industrielles, journaux, bulletins, cours, etc.; elle possède, en un mot, une bibliothèque spéciale déjà bien importante. Munies de bons catalogues et rendues publiques, les collections de cette bibliothèque pourraient entrer, pour une part considérable, dans l'organisation de l'institution nouvelle et devenir, pour elle, un précieux élément de succès.

L'Etat ne saurait rencontrer une occasion plus favorable pour fonder, dans les meilleures conditions possibles, un musée type pouvant servir de modèle aux installations qu'il y aurait lieu d'organiser dans les autres centres commerciaux et manufacturiers. La Chambre en accepterait volontiers l'administration au concours pécuniaire de l'Etat, toutefois, car elle n'a d'autres ressources que celles qui sont strictement nécessaires à son fonctionnement.

Quant à l'installation, la Chambre trouverait dans le bâtiment de la Bourse, moyennant quelques travaux d'approbation dont elle se chargerait, un emplacement convenable pour y réunir le musée à sa bibliothèque spéciale. Il resterait à pourvoir à la rémunération du personnel aux dépenses d'administration et à celles du mobilier.

Nous appelons donc, monsieur le ministre, toute votre bienveillante attention sur notre proposition. Si elle était prise en considération, nous nous entourerions des renseignements nécessaires pour déterminer le plus exactement possible dans quelles proportions il y aurait lieu de réclamer le concours du Gouvernement; ce concours, suivant votre promesse, ne devant pas nous faire défaut.

Le Président,  
A. DELFOSSE.

## SENAT

(Service télégraphique particulier)

Séance du samedi 22 décembre 1893

PRÉSIDENCE DE M. LEROYER

La séance

La séance est ouverte à 3 heures.

Procès-verbal

A la lecture du procès-verbal, M. DE GAVERDIE proteste parce qu'on lui a enlevé la parole, à la dernière séance.

Les récidivistes

M. BÉRANGER dépose un rapport sur un projet de loi relatif aux moyens de combattre la récidive.

Les ventes judiciaires des immeubles

M. BARTHÉ dépose un rapport sur un projet de loi relatif aux ventes judiciaires des immeubles.

Le Budget

M. CALMON, président de la commission des finances, lit une déclaration aux termes de laquelle la commission des finances a fait tous ses efforts pour que le Budget puisse être discuté en temps utile.

Sans apprécier les raisons qui ont retardé le dépôt du Budget, la commission croit être l'interprète du sentiment général du Sénat, en rappelant que les lois de finances ne peuvent être définitives qu'après le vote du Sénat, qui a un droit absolu de contrôle, contrôle qu'il ne peut exercer à la légère.

L'orateur exprime le regret qu'il ne reste que deux ou trois séances pour examiner le Budget, et laisse le Sénat juge du vote des douzièmes provisoires.

M. DAFNIN dépose le rapport sur le Budget. Le Sénat s'ajourne à lundi. La séance est levée à 4 heures.

## CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL

Présidence de M. BAISSE

Séance du samedi 22 décembre 1893.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'ajournement des élections municipales

La Chambre aborde la discussion du projet de loi relatif à l'ajournement des élections municipales.

Après une discussion où les membres de l'extrême gauche contestent à la Chambre le droit de proroger les élections municipales et accusent le gouvernement de trahir le suffrage universel, le projet fixant les élections au premier dimanche de mai est adopté.

Un amendement, tendant à restreindre les pouvoirs des Conseils municipaux et à leur interdire d'engager les finances au-delà des ressources disponibles jusqu'en mai, est repoussé.

M. PAUL BERT interpelle le gouvernement au sujet des salaisons d'Amérique et présente un ordre du jour tendant à surseoir à l'application du décret autorisant l'importation.

Le ministre défend le décret. Aucun cas de tricherie n'a été signalé en France et en Belgique depuis trente ans, dit-il. Les intérêts du commerce demandent cette importation. (Protestation.)

Un député invoque la santé publique. L'ordre du jour pur et simple est accepté par le gouvernement et repoussé.

L'ordre du jour de M. Paul Bert est adopté. La séance est levée à 6 h. 25.

## DÉPÊCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPÉCIAL

### INTERIEUR

Conférences de M. Guesde à Montpellier. Montpellier, 22 décembre.

Mme Paul Minko et le citoyen Jules Guesde ont fait deux conférences à Montpellier, samedi et dimanche derniers. La réunion, très-nombreuse et composée en majorité d'étudiants, a accueilli froidement les théories des conférenciers. Ceux-ci, d'ailleurs, ont été moins révolutionnaires qu'à l'ordinaire; le citoyen Guesde a dit qu'il fallait s'emparer du capital, mais pacifiquement. Un interrupteur lui ayant opposé une déclaration précédente, dans laquelle il conseillait l'emploi de la force, Guesde la formellement niée. De même, dit-il, il ne veut pas détruire l'Etat, mais s'en emparer pour le mettre aux mains des travailleurs. Après une réplique d'un assistant qui réfute les doctrines révolutionnaires, l'assemblée s'est séparée vers minuit.

La grève des matelots à Marseille. Marseille, 21 décembre.

Les steamers le *Soumaire*, allant en Egypte, et le *Gange*, en destination de Londres, sont partis avec plusieurs heures de retard, complétant leurs équipages avec des journaliers étrangers. Le remorqueur de l'Etat l'*Utile*, venant aujourd'hui de Toulon, avec des munitions et des vivres destinés au Tonkin, à transporter sur le steamer *Saghalien*, avait à bord 86 matelots que l'Etat met à la disposition des messageries maritimes, afin d'assurer le service du courrier postal de la Chine.

L'incendie du « Saint-Augustin ».

Les derniers détails recueillis de la bouche des survivants sur l'incendie du *Saint-Augustin* sont effroyables. Le capitaine, ayant déjà la jambe coupée par un objet très lourd tombé dessus, demandait qu'on lui attachât des poids à la ceinture et qu'on le jetât à la mer. Le second officier se tua d'un coup de revolver. Plusieurs autres personnes se jetèrent à coups de poignard. D'autres se jetèrent à la mer.

### EXTERIEUR

Le Soudan

La mission catholique de Khartoum est arrivée saine et sauve à Berber.

Elle repart par la voie de Koroko. Le gouvernement lui a fourni des chameaux, des vivres et une escorte.

Un tremblement de terre à Lisbonne. Lisbonne, 22 décembre.

Une forte secousse de tremblement de terre a été ressentie à Lisbonne, à 3 heures 1/2 du matin.

Le temps qu'il fera

New-York, 21 décembre. Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant :

« Une autre perturbation atmosphérique touchera aux îles Britanniques, à la Norvège, au nord de la France entre le 23 et le 25. Neige au Nord et pluie au Sud. Du Sud au Nord-Ouest, bourrasques ou forts vents. Temps très-orageux sur l'Atlantique à l'Est du 40° de latitude. »

Voira la 3<sup>e</sup> page la dernière heure

Situation météorologique

La dépression qui existait au nord de l'Ecosse aborde ce matin la Norvège. Elle est suivie, comme nous l'annoncions hier, d'une seconde dépression qui passe actuellement au large de l'Irlande; le vent a rétrogradé vers le SO à Valentia, où il souffle très fort; il fraîchit sur nos côtes de la Manche où des mauvais temps semblent prochains. La Méditerranée est calme; toutefois elle est menacée par de basses pressions qui se trouvent près de Gibraltar et qui pourraient se propager rapidement vers l'Est.

En France, un régime pluvieux va commencer dans l'Ouest et le Nord et s'étendra peu à peu aux autres régions. A Paris, la situation reste la même : température douce et temps couvert.

## CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le BANQUET ANNUEL du cercle militaire de Roubaix réunissait, samedi soir, la plupart des officiers réservistes et territoriaux de la circonscription et quelques invités.

M. Paul Deroulède, délégué de la *Ligue des Patriotes*, avait bien voulu en accepter la présidence.

Au dessert, M. le capitaine Florin, président du cercle, a porté, en ces termes, une santé à M. Deroulède :

Messieurs  
« Si, pour moi, il est un jour où je me sens heureux d'avoir été choisi par vous comme président du Cercle, c'est certainement celui-ci, parce qu'il m'est permis, en votre nom, à tous, d'adresser de chaleureux remerciements à M. Paul Deroulède, qui a bien voulu venir présider notre fête. Saluons, Messieurs, ce poète-soldat, qui sait si bien faire vibrer dans nos âmes les sentiments les meilleurs de l'homme, l'abnégation, le devoir, le courage, le dévouement et, par-dessus tout, l'amour de la Patrie. Oui, messieurs, tous les illustres soldats de notre belle France, et la liste en est longue, ont dû traverser dans leurs toiles, au son de ces chants empreints d'une poésie si entraînante, si patriotique, si guerrière. Remercions notre illustre compatriote, qui sentait d'une façon si brillante, chez nous et au-delà des frontières, le renom et la gloire du pavillon français et que tous, de plus en plus, nous adoptions la belle devise de M. Paul Deroulède, *Deus in excelsis*, en tête de la *Ligue des Patriotes*, *Pro Patria*, ou la Patrie ! »

Messieurs, à M. Paul Deroulède !  
M. Paul Deroulède répond, en se cherchant à être venu s'asseoir au milieu de ses chers camarades de ce Cercle militaire de Roubaix, qui a donné son adhésion à la *Ligue des Patriotes*.  
« Évoque, en quelques paroles éloquentes, le souvenir de M. Henri Martin qui fut l'un des fondateurs de la Ligne. Il rappelle son ardent amour pour la France : Il montre « l'héroïque vieillard » allant partout, malgré ses 73 ans, chercher des adhérents pour cette Ligne sainte. « Il me devan-

çait, dit M. Deroulède; ce n'est pas lui qui s'appuyait sur mon bras, c'était moi qui devais m'appuyer sur le sien. »

Henri Martin avait de sublimes enthousiasmes patriotiques et une foi ardente dans un avenir réparateur. « Vous reverrez la patrie intacte, nous disait-il, et l'on était tant de croire et de lui dire que, lui aussi, verrait ces grands jours. M. Deroulède ne peut croire, d'ailleurs, que ce jour-là soient très-déloignés, lorsqu'il voit dans une réunion comme celle-ci, lorsqu'il voit autour de lui tant d'hommes partageant les idées de la Ligne, dévoués à l'œuvre du relèvement national et prêts à faire courageusement leur devoir, quand l'heure sera venue. »

Ce n'est plus un toast qui convient, hélas ! de sortir, en parlant d'Henri Martin, dit M. Deroulède, qui a voulu, du moins, évoquer sa mémoire dans une libération, à la façon antique.

M. Deroulède remercie le Cercle militaire de Roubaix de l'accueil qu'il lui a fait de la *Ligue des Patriotes*; il sait que tous les membres du Cercle ont gravé, au fond de leurs cœurs, le mot l'honneur qu'il retrouve jusque sur la table du banquet : « Qui vive ? France ! » En même temps qu'ils s'efforcent de se perfectionner dans les choses militaires, ils luttent sur le champ de bataille de l'industrie : là aussi, il y a de grands succès à remporter et, en attendant d'autres victoires, M. Deroulède boit aux victoires commerciales des Roubaixiens.

Il termine en portant la santé de M. le capitaine Florin et celle de M. le colonel Ollivier, qui donne à la Ligne et à M. Deroulède l'aide d'un dévouement sans limites.

Les paroles de l'éloquent et si sympathique orateur ont été saluées par de longs applaudissements.

M. Paul Deroulède a dit ensuite (avec quel charme et quel talent, ceux-là seuls qui l'ont entendu le savent) — l'une de ses meilleures poésies : *Le porte-drapeau*.

M. le colonel Ollivier a porté, en quelques mots très-heureux, le toast « à un vieux soldat à la jeune armée, que vous représentez si bien », et il dit à ses auditeurs, qu'il a félicités de préparer des soldats pour l'avenir, en créant et en encourageant les sociétés de gymnastique, de tir, etc.

Quelques morceaux patriotiques ont été dits par des membres du Cercle, et comme le rires toujours ses droits dans une réunion française, l'un des convives a donné diverses poésies militaires fort amusantes, qu'il a enlevées avec la verve et le brio que ses amis lui connaissent.

M. Deroulède fait aujourd'hui, dimanche, une conférence à Lille.

ORATION. — Parmi les 47 abbés auxquels Mgr Duchesne a confiés saints-oratoires, samedi dernier, se trouve l'un de nos concitoyens, M. Léon Decotignies, licencié ès-lettres.

Le ROUBAIX-RADICAL annonce qu'il cesse de paraître.

GRANDE-HARMONIE. — Le Conseil d'administration de la *Grande-Harmonie* se préoccupe déjà du prochain concert d'hiver qu'elle doit offrir à ses membres honoraires.

Le concert sera fixé à lundi 18 février, et sera donné à l'Hippodrome; la *Grande-Harmonie* s'est assurée le concours de Mlle Dyna Benmer, qui a obtenu un si grand succès l'année dernière; et elle est en pourparlers avec d'autres artistes distingués et dignes de paraître avec la brillante cantatrice de Bruxelles.

On nous prie de dire que rien ne sera négligé pour rendre le concert des plus attrayants; la *Grande-Harmonie* espère que les membres honoraires voudront bien répondre à son appel; les détails de cette solennité musicale seront donnés ultérieurement.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — Mlle Caquant, directrice d'école maternelle à Bavi, a été nommée en la même qualité à Roubaix, rue S. Inte-Elisabeth. Mlle Touchard, directrice d'école maternelle, rue Sainte-Elisabeth, à Roubaix, a été nommée en la même qualité à Bavi.

M. Laurent a été nommé provisoirement instituteur-adjoint à Roubaix, rue Pierre-de-Roubais; M. Loelcer a été nommé instituteur-adjoint à Henin.

Mlle Pliachet a été nommée institutrice-adjointe à Roubaix, rue des Angès; Mlle Almale, a été nommée institutrice-adjointe à Croix (Créchet); Mlle Fievet, a été nommée institutrice-adjointe à Roubaix (Pile).

Mme Délailloux a été nommée sous-directrice d'école maternelle à Roubaix, rue de Flandre.

L'UNION OUVRIÈRE. — Cette société chorale offrira une soirée bachique à ses membres honoraires, mardi, 22 décembre, à sept heures, dans son local, rue Jeanne-d'Arc, au bourg des Halles.

Voici le programme:  
Première partie. — 1. Les Douaniers, chœur. 2. Union Ouvrière. 3. Romance pour baryton, G. Deflandre. 4. Le récepteur ténor H. Watrelles. 5. *L'esclave Nigri*, romance pour basse, A. Libert. 6. La Charité, romance, D. Debrie. 7. Chant sonnette, J. D'Houdt.

Deuxième partie. — Messidor, chœur. 8. Union Ouvrière. 9. Romance pour basse, A. Deflandre. 10. Romance pour ténor, E. Verpoort. 11. Fantaisie pour saxophone, P. Vanneest. 12. Le Chantreux, mélodie dramatique, A. Libert. 13. Les Staveurs, poésie, D. Debrie. 14. Voiture à vendre, scène comique, J. D'Houdt, Ch. Debuyser.

Le piano sera tenu par Mlle V. Berson.

UN CONCERT, auquel ont pris part plusieurs de nos concitoyens, a eu lieu, il y a quelques jours à Lens, dans le Pas-de-Calais. Voici l'appréciation d'un journal de la localité :

« Mademoiselle Philomène Navey — une des meilleures élèves de l'Académie de Roubaix, possède une magnifique voix de soprano, qui s'élève sans efforts au registre le plus aigu et qui sait trouver un accent tendre qui pénètre parfois. »

« Nous sommes persuadés que cette jeune artiste (15 ans) est destinée à une brillante carrière. »

« Mademoiselle Letellier. — Les difficultés n'existent pas pour cette brillante pianiste; elle a enlevé d'une façon hors ligne une belle fantaisie de Liszt. »

« M. Hacke — a fait sensation; sa belle voix de baryton emplissait la salle de ravissantes sonorités. »

M. Montigny, piston et M. Fournie, clarinette — deux célèbres artistes, ont fait apprécier leur

talent solide ainsi que leurs grandes qualités de virtuoses — délicatesse de doigté, sonorité, ampleur et qualité de son — des bravos et un bis unanimes ont prouvé le plaisir qu'ils avaient procuré à l'assistance. »

Le don de la soirée a été M. Vergotte le comique. Jamais pareil artiste se s'est présenté en notre ville; impossible de dépeindre le plaisir qu'il nous a causé; contentons-nous de dire qu'il est inimitable et qu'avec une bien vive satisfaction nous reverrions figurer sur le programme d'un prochain concert le nom du désopilant chanteur comique M. Vergotte. »

Ce concert, qui était donné au profit des familles des victimes de la catastrophe du 5 novembre, a produit 200 fr.

LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES de l'Agriculture et des Arts de Lille a tenu aujourd'hui, dimanche, une séance solennelle, dans laquelle M. Terquem, président a prononcé un intéressant discours, et M. Hallez, secrétaire a donné lecture d'un rapport sur les travaux de la société pendant l'année 1893.

M. Folet a lu ensuite un rapport général sur la fondation Kuhlmann et sur les concours. Plusieurs lauréats, sont de Roubaix-Tourcoing. Voici leurs noms :

Rappels de médailles aux chauffeurs : Désiré Platel, lauréat de 1866, chez Madame veuve Motte-Motte, à Roubaix. — Rosine Leplat, lauréate de 1868, chez Madame veuve Prus-Meuris, à Roubaix. — Drun Bulteau, lauréat de 1871, chez M. Carpentier-Millescamp, à Roubaix.

Grandes médailles d'honneur, anciens ouvriers : Louis Carton, chef ourdisseur, entré en cette qualité, en 1846, chez M. Eloy-Duvillier, fabricant de tissus, à Roubaix.

Bien vu des ouvriers et estimé par son patron. Jean-Baptiste Quivy, contre maître et surveillant de magasin, 47 ans de service chez M. Emile Leplat, à Tourcoing.

Fidèle, rangé, plein de dévouement, Quivy a tenu lieu de père à ses neveux devenus orphelins. Jean-Baptiste Penne, directeur de fabriques, 38 ans de service chez MM. Paul Defrenne frères, filateurs, à Roubaix.

S'est montré, en toute occasion, aussi dévoué pour ses patrons, que bon et compatissant pour les ouvriers qu'il avait sous ses ordres. Alphonse Vazny, prote, employé depuis 42 ans, chez M. Mathon, imprimeur, à Tourcoing. Domicilié chez M. Mathon, Vazny a refusé, sans se prévaloir, des offres avantageuses faites par des concurrents nouvellement établis; il dirige toute la maison pendant les absences assez fréquentes de son patron.

Agents industriels Henri Courcelle, ouvrier, depuis 40 ans, au service de M. Christy, filateur à Tourcoing. Serviteur modeste, d'une conduite régulière et irréprochable, médaillé par la Société Protectrice des Animaux.

Louis Lamblin, tisserand à la main, depuis 43 ans, chez MM. César et Joseph Pollet, négociants, à Roubaix.

Honnête ouvrier, dont les fils sont parvenus à des emplois très honorables dans des établissements industriels de leur ville. Louis Mulliez, ourdisseur, depuis 44 ans, chez MM. Delattre père & fils, à Roubaix.

Modeste travailleur, signalé pour sa probité et son exactitude, et pour l'exemple de fidélité qu'il donne à ses compagnons de travail. Hommes et femmes de confiance : Joséphine Martyr, concierge, depuis 33 ans, chez MM. Ternynck frères, à Roubaix.

En outre de ses fonctions de concierge, Joséphine fait chaque soir, du haut en bas, la visite de l'établissement, après la fermeture des ateliers, et, si quelque ouvrier se blesse ou tombe malade, elle lui procure tous les soins d'une sœur de charité.

Nathalie Breyné, fille de confiance, durant 37 ans, chez M. Desmumort-Desmumort, à Tourcoing. Les enfants de M. Desmumort, décédés depuis 16 mois, se sont fait un devoir de solliciter la médaille d'honneur, pour la fille dévouée qui est restée au service de leur père depuis son mariage jusqu'à sa mort.

Flore Dujardin, fille de confiance, depuis 42 ans, chez M. Motte-Devairin, à Tourcoing. Durant 33 ans, ouvrière de filature, et depuis lors, fille de confiance du bureau, Flore Dujardin, seul soutien de sa mère infirme et octogénaire-soixante et passe, quand il y a lieu, les blessés de la fabrique. C'est, pour tout le personnel de l'établissement, une satisfaction de voir proclamé et honoré le mérite que chacun s'accorde à lui reconnaître.

Louis Desmaigne, depuis 43 ans domestique au service du Cercle du Dauphin, à Roubaix. L'administration entière de cette Société s'est plu à nous signaler la longue et honorable carrière d'un serviteur assidu, fidèle et obéissant.

UN ACCIDENT RUE DE LA VIOLE. — Hier après-midi, un ouvrier peinte, Jules Durieu, travaillant chez M. Salambier, brasseur, rue de la Viole, tomba du haut d'une échelle de cinq mètres sur le sol, et reçut une blessure assez sérieuse à l'épaule. Durieu a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

UN VOL AVEC EFFRACTION. — Hier soir, un malheureux resté inconnu, s'est introduit dans une maison de la rue du Flot, habitée par M. Henri Lecat, et a enlevé 60 francs une montre en argent et divers bijoux. Le voleur avait défoncé la porte d'une maison inhabitée, attenante à celle de M. Lecat et était entré par le grenier et s'était introduit par une tabatière dans la seconde habitation.

Ce matin, une partie des objets volés ont été trouvés dans une chambre de la maison inhabitée.

RANQUE DE FRANCE. — Le bureau auxiliaire de Saint-Denis a commencé ses opérations hier. Le papier sur cette ville, coté toutes les échéances, à partir de celle du 21 janvier 1894, peut, dès ce jour, être présenté à l'acompte par les ayants-compte.

## TOURCOING

BIÈRE. — Une dispute éclata dernièrement dans les ateliers de M. Codron, fondeur à Tourcoing, entre Surmont et Guéris, ouvriers dans cet établissement.

Surmont traita Guéris de fainéant. Guéris s'avança vers Surmont en lui disant : « tu n'aurais pas répéter ce que tu viens de dire. »

Surmont, saisissant alors un burin pesant 2 k. 500, en assésa un coup terrible sur la tête de son adversaire.

Guéris porte une blessure de trois centimètres de profondeur. On se demande comment il n'a été tué sur le coup.

VOLEURS. — Les voleurs dont nous avons parlé hier, qui recherchaient dissimulés, les pièces étrangères et les sous anglais, sont les époux Vandrestein, acrobates, demeurant à Roubaix.

Ils ont été reconnus par un cabaretier de Roubaix pour être les auteurs d'un vol de numéraire commis à son préjudice, il y a quelques semaines.

LILLE. — Les volontaires pour le Tonkin. — Un détachement de volontaires du 1er escadron du train des équipages, composé de : 1 maréchal des logis, 1 brigadier et 12 hommes sera dirigé aujourd'hui de Lille, par le train de 4 h. 15 soir, sur le 20<sup>e</sup> escadron de l'arme à Versailles où se forme une compagnie portant le n° 3 bis, qui doit faire partie du corps expéditionnaire du Tonkin.

NOMINATION. — Nous apprenons à l'instant que M. Fauchon, commissaire central à Arras, depuis huit ans, est nommé à Lille, par un décret tout récent.

Le départ de ce fonctionnaire sera vivement regretté de la population artisanale, où il avait su s'attirer l'estime et des sympathies générales.

LE GÉNÉRAL DE NÉORIER qui vient de prendre le commandement de la brigade de renfort envoyée au Tonkin, n'est pas le fils du général de Négrier, tué aux journées de juin 1848, et dont la statue se dresse sur l'Esplanade, mais son neveu, bien connu à Lille, où il a commandé longtemps le 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs. Le fils du Négrier de 1848 est également au service; il est colonel du 103<sup>e</sup> de ligne, à Paris.

Voici les états de service du général. Né au Mans, le 2 octobre 1839, élève de Saint-Cyr, le 3 novembre 1856, sous-lieutenant, le 1<sup>er</sup> octobre 1859, au 3<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, alors d'occupation à Rome, lieutenant au 16<sup>e</sup> bataillon de même arme, le 21 mars 1863, il rejoignit son nouveau corps en Algérie, où il resta plusieurs années, étudiant avec soin la langue arabe et les mœurs du pays. Capitaine au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs, à Donai, le 11 mars 1864, il commença la campagne de 1870 au 4<sup>e</sup> corps de l'armée du Rhin, à la 1<sup>re</sup> brigade (Boches) de la 3<sup>e</sup> division d'infanterie (de Lorency).

Après avoir combattu aux grandes journées autour de Metz, il était, à la fin de la guerre, à l'armée du Nord et fut promu chef de bataillon, le 24 novembre 1870 au 2<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, dont il prit le commandement, ayant reçu successivement, en récompense de sa belle conduite et pour faits de guerre, la croix de chevalier et celle d'officier de la Légion d'honneur. Lieutenant-colonel, le 8 octobre 1875, au 1<sup>er</sup> de ligne à Cambrai; colonel du 7<sup>e</sup> de ligne, le 25 octobre 1879, il ne tarda pas à être envoyé en Algérie pour y prendre le commandement de la légion étrangère, à Sidi-Bel-Abbès.

C'est le colonel Négrier qui, pendant l'insurrection du Sud oranais, fit détruire les tombes des Oulad-Sidi-Cheikh et fit transporter dans le fort de Gélyville les cendres de ces marabouts. On sait que ce fait a rendu très-populaire, parmi les colons algériens, le nom du général.

LES VOLS AU BONJOUR. — M. Debuyser, commissaire de police, a fait des perquisitions qui ont amené la découverte de nombreux vols. De son côté, la police de sûreté a fait plusieurs prises. Le nombre des vols reconnus, commis par la fille Cremaer, serait aujourd'hui de huit.

ACTE DE FRONTE. — Jules Doucet, employé à l'Épicerie parisienne, a trouvé une montre en or, qu'il a déposée au bureau du commissariat central.

NOÛZ D'OR. — M. Hewitt, ancien officier de l'armée anglaise, chevalier de la couronne de Chine, et Mme Hewitt, née Fromaux, viennent de célébrer à Paris, leur nocce d'or, entourés de leurs enfants et petits-enfants.

Mme Hewitt est lilloise.

La famille Fromaux, à laquelle appartient Mme Hewitt, est une des plus anciennes de la ville de Lille.

RECHERCHES. — La police recherche un sieur L... domestique, inculpé d'abus de confiance d'une somme de plus de 300 fr. au préjudice d'un négociant de la rue du Marché.

Elle recherche également un individu qui a détourné, au préjudice de M. L..., tailleur, rue Notre-Dame, deux pièces de drap et des vêtements.

Enfin, la police est sur les traces d'un hardi voleur qui a pris une certaine quantité d'effets d'habillement au préjudice d'un marchand des marchands des Halles-Centrales.

ARRESTATIONS. — On a arrêté vendredi J. Deleplanque, journaliste, pour vol d'une montre en argent au préjudice de son frère.

— MM. Gasse et fils s'apercevaient que des vols étaient journellement commis dans leurs magasins. Une enquête a fait reconnaître que le coupable était Alexandre Popov, leur employé, âgé de 24 ans, demeurant 132, rue de Tournai.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du samedi 22 décembre 1893

Présidence de M. HENRI, vice-président.

Dans toutes les églises de Roubaix, se trouve un plateau où les fidèles déposent leur offrandes pour alimenter des cierges.

Le jeune Edouard Snup, qui n'avait pas le courage de dérober lui-même l'argent déposé par les âmes pieuses, n'a rien trouvé de mieux à faire que de le faire voler par un jeune enfant.

« Gare les coups, si tu ne m'obéis pas ! » disait-il, et le pauvre petit lui apportait tantôt un sou, tantôt deux.

Snap ira, pour ce motif, passer un mois en prison.

Auguste Paco, à soixante-cinq ans, et il habite Tourcoing. A cet âge, le sang n'est pas cassé, dit-il, et je voulais le réchauffer un peu; c'est pour ça que j'ai bu du cognac. Malheureusement, j'en ai bu un brin trop, et l'on m'a ramassé sur la voie publique. Y sont si bêtes qu'y avait pu de cinquante personnes pour voir un homme qui avait bu du genièvre.

Paco, qui n'a pas causé, ira se chauffer en prison pendant six jours.

Julien Ouart et Julia Demarest, tous deux de Roubaix, déclarés coupables l'un de vol d'un pot en fonte, l'autre de complicité de vol, sont condamnés tous deux à la peine de trois mois d'emprisonnement.